



Ce qu'en pense notre élu !



Notre métier est confronté aux dérèglements climatiques et économiques et se trouve remis en cause par le dogmatisme de certaines ONG. Pourtant l'agriculture n'a jamais été aussi nécessaire et utile, et la qualité de nos produits est reconnue dans le monde entier. Les besoins alimentaires et non alimentaires, la diversification importante des débouchés de l'agriculture biologique à l'agro industrie, le développement de l'économie circulaire et de la proximité, la nécessité de capter plus de gaz à effet de serre en produisant plus de biomasse et en améliorant la vie des sols sont de véritables enjeux pour notre agriculture départementale. Pour cela, nous devons remettre l'agronomie au centre de nos réflexions, nous devons reconnaître que la diversité des systèmes est une réalité, qu'il n'y a pas de parfaits même si certains sont plus vertueux que d'autres. Cette diversité est aussi une chance pour apporter des solutions à nos enjeux en s'enrichissant techniquement les uns les autres. Au côté de l'agronomie, nous devons aussi travailler et avancer sur la biodiversité pour en faire un atout et non une contrainte comme nous avons su le faire avec les couverts végétaux. Ces deux points sont au cœur de l'action du service agronomie de la Chambre d'agriculture en s'appuyant sur le savoir des différents organismes agricoles.

Olivier Dauger
Président de la
Chambre
d'agriculture
de l'Aisne



AGRONOMIE-ENVIRONNEMENT

Nos activités sont devenues, au fil des années et des besoins des agriculteurs, de plus en plus transversales.

La spécialisation des ingénieurs et des conseillers est indispensable pour répondre à des problématiques de plus en plus précises et exigeantes qui vont de l'agronomie pure, aux conseils techniques en productions végétales en passant par la traçabilité et la veille réglementaire.

Le service agro-environnement associe des compétences spécifiques, différentes entre elles mais toujours complémentaires. Nos activités ne se limitent pas uniquement aux «questions du quotidien». Nos réflexions régionales nous amènent aussi à préparer l'agriculture à de nouveaux défis : le changement climatique, la gestion de la ressource en eau, la préservation des sols et de la biodiversité, la production de biomasse énergétique, la qualité de l'air...

Répondre aux questions d'aujourd'hui et préparer les solutions pour demain sont les deux missions qui sont confiées à l'équipe agro-environnement car dans un monde agricole perpétuellement en changement tous ces sujets seront rapidement d'actualité.



Contacts :

Samantha Bertrand, Alain Tournier

Le sol, un élément vivant !

Depuis quelques années, de nombreux agronomes alertent les agriculteurs sur la nécessité de se réapproprier les bases fondamentales de l'agronomie. Reconsidérer le sol comme un élément majeur vivant et non comme un support «stérile» !

Les accidents culturaux liés à l'augmentation de la charge exercée au sol par le matériel, la diminution des taux de matière organique, les effets mesurés de certaines pratiques sur la vie du sol et son fonctionnement sont aujourd'hui des sujets qui ne sont plus marginaux aux yeux des agriculteurs : ce qui se passe en-dessous de la surface du sol intéresse aujourd'hui au moins autant que ce qui s'observe au-dessus. Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture s'investit dans les domaines de la fertilité biologique et physique des sols au travers de formations spécifiques, ou des diagnostics de sols, comme ceux réalisés sur des parcelles des réseaux des fermes DEPHY ECOPHYTO. Dans le cadre du projet Sol D'phy conduit par Agro-transfert, la Chambre d'agriculture accompagne les agricul-

teurs à l'aide de méthodes simplifiées de diagnostic rapide de l'état structural des sols :

- le test de pénétration : identifier les zones de tassement et leur intensité ;
- le mini-profil 3D : permettre, grâce à un engin télescopique, de prélever une coupe du sol et identifier la nature des zones compactes ;
- le test bêche : estimer l'état structural du sol et l'activité biologique des lombrics.

Ces outils simples ont vocation à être utilisés directement par les agriculteurs pour identifier les causes d'accidents culturaux et leur redonner une plus grande autonomie dans ce domaine.



Contact :

Emilie Nivelles

Biodiversité : la mobilisation des agriculteurs de l'Aisne !



Les agriculteurs font évoluer leurs pratiques agricoles en favorisant le développement des auxiliaires de culture et les pollinisateurs grâce à des aménagements, des réductions des intrants...

La Chambre d'agriculture de l'Aisne contribue à ces démarches depuis ces dernières années.

En 2017, un état des lieux des actions en faveur des pollinisateurs a été dressé. Un outil de diagnostic "Api'Diag" a été conçu pour évaluer et identifier les populations d'abeilles domestiques et sauvages.

En 2018, les travaux se sont orientés sur l'observation des auxiliaires de cultures à l'aide de protocoles de suivis et de piégeages, le recensement des différentes

espèces et le conseil technique auprès des agriculteurs.

Dans l'Aisne, la Chambre d'agriculture accompagne un groupe constitué de 9 agriculteurs qui a participé à des sessions de formation "Favoriser la biodiversité : de la théorie à la conception". Ils se sont portés volontaires pour tester ou mettre en place des protocoles de suivi sur leurs parcelles.

Ces travaux engagés en 2018 permettent de :

- capitaliser et valoriser les données de suivi,
- recenser les actions et initiatives,
- concevoir un document de synthèse des outils d'évaluation de la biodiversité pour sensibiliser et conseiller les actions favorables aux pollinisateurs et auxiliaires.



Contact :
Benoît Lemaire

Carte des sols de l'Aisne

Elle a été imaginée et réalisée dès la fin des années 50, et publiée sous forme de carte au 1/25000. Pour répondre à la demande des utilisateurs (agriculteurs, collectivités et bureaux d'études), la Chambre d'agriculture a saisi l'opportunité de dématérialiser ce support papier dont la lecture restait le privilège des «plus initiés».

Le bénéfice de ce travail a été particulièrement appréciable pour la mise en place de nouvelles applications comme la carte des risques de transfert des molécules phytosanitaires vers les eaux : la carte Aquavallée®. D'autres outils ont été ainsi développés : la carte des types de sol (la carte CANTIA), la carte de sensibilité à l'érosion, etc.

Ces outils sont valorisés directement sur des territoires précis comme les bassins d'alimentation de captages et peuvent aussi trouver des intérêts dans les aménagements fonciers voire même le classement et l'évaluation de la valeur des terres.



Contact :
Alexandre Danilovic

Plan régional de développement de l'agriculture biologique



L'Etat et la Région, aux côtés des Agences de l'Eau et des Conseils Départementaux, des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, des associations de promotion et de développement de l'AB ont décidé de bâtir un plan régional de développement de l'agriculture biologique.

Ce «plan bio 2017-2021» vise à accompagner les agriculteurs qui s'installent en AB, qui convertissent leur exploitation, ou qui sont déjà certifiés.

Le plan bio s'inscrit dans les politiques publiques pour le développement des circuits courts, l'approvisionnement de la restauration hors domicile, et en particulier les cantines scolaires en produit bio. Ce plan vise également à mettre en place des réseaux d'expérimentations et des liens avec l'enseignement agricole pour assurer l'avenir de la filière.

Dès cette année le plan bio se traduit par exemple par :

- de nouveaux rendez-vous pour la conversion : Les «Cafés de la bio» sont organisés sur tout le territoire Hauts-de-France afin de présenter l'agriculture biologique ;

- un programme de formations concerté au niveau régional : un parcours de formation est proposé aux agriculteurs en réflexion de conversion sur les pratiques de l'agriculture biologique et les filières de commercialisation. Des formations spécifiques pour répondre aux agriculteurs déjà certifiés Bio sont organisées pour améliorer leurs performances et leurs débouchés.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne s'engage à apporter un accompagnement au développement de cette filière prometteuse.



Contact :
Mélanie Camgrand

Autour du fourrage et de la luzerne

Herbophyl'hebdo : Des mesures et observations hebdomadaires permettent de suivre l'évolution de la pousse. Ces références constituent le socle des conseils sur la gestion des surfaces en herbe.

Luzerne : Dans le cadre du programme Casdar Luz'Co, la Chambre d'agriculture accompagne un groupe d'une dizaine d'agriculteurs souhaitant développer la luzerne dans leur exploitation. Une vitrine de 12 variétés a été implantée en septembre 2017 à Véza-ponin pour apporter des références locales (rendements, valeurs alimentaires).

Formation «Bien gérer le pâturage des bovins» : Un groupe de 6 agriculteurs a suivi une formation de 2 jours sur ce thème. Cette action a permis de leur apporter les moyens d'anticiper une saison d'herbe et de s'adapter aux aléas.



Contact :
Gaëtan Leborgne

Fertilisation azotée du blé tendre : vers une nouvelle méthode de raisonnement

Suite aux travaux menés par l'INRA et Arvalis, la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est impliquée dans la collecte de références pour la mise au point d'une nouvelle approche de la fertilisation azotée.

Le principe est de faire abstraction de tout calcul prévisionnel : plus besoin de reliquat ni de plan de fumure prévisionnel !

La fertilisation azotée est conduite via le suivi de l'état de stress azoté de la plante à travers l'estimation de l'indice de nutrition azotée ou INN. La Chambre d'agriculture reconduit, pour la 2^{ème} année un suivi en par-

celles expérimentales. Les suivis d'INN ont été réalisés via des prélèvements et analyses laboratoires ainsi que via l'utilisation d'une pince N-Tester. En parallèle, un essai en bandes est réalisé chez un agriculteur dans le cadre du projet CASDAR Auto-N, avec l'utilisation également de la pince N-tester. Les résultats sont en cours d'analyse.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne poursuivra ces travaux en 2019 afin de préciser la méthode.



Contact :
Julien Gaillard

Produire de la biomasse dans les systèmes agricoles

La Chambre d'agriculture de l'Aisne est engagée dans le programme régional «réseau de sites IAR» : Industrie Agro Ressources animé par AgroTransfert, avec un essai longue durée à Le Hérie-la-Vieville.

L'objectif est la production de biomasse en implantant des couverts à vocation énergétique en période d'interculture tout en maintenant la productivité des cultures de vente.

La plateforme, implantée depuis deux ans, produit déjà des résultats intéressants sur des systèmes de 3 récoltes en deux ans. Une visite de la plateforme a été organisée le 6 juin



Contact :
Nicolas Jullier

Optimiser ses pratiques dans les vignes avec du matériel adapté



La Chambre d'agriculture accompagne les viticulteurs vers le désherbage mécanique et la qualité de pulvérisation et suscite leur intérêt par des rendez-vous techniques en partenariat avec le GEDV. Plus d'une centaine d'entre eux s'est déplacée lors de la conférence «entretien du sol», organisée à la COVAMA, et à la démonstration de matériels de désherbage mécanique à Chézy-sur-Marne. Une soirée «pulvé fluo» s'est également déroulée le 5 juillet à Crézancy. Ce type de pulvérisation réalisée de nuit avec un produit fluorescent permet d'observer la répartition des gouttelettes de bouillie sur les feuilles et les grappes. 5 matériels différents ont été comparés et la soixantaine d'exploitants présents a constaté l'importance du type de pulvérisation et du bon réglage de son pulvérisateur.



Contacts :
Claire Alateinte
Pierre Gachignat

dernier, elle a rassemblé 70 participants dont la majorité réfléchit à l'opportunité de diversifier leur activité vers la méthanisation. Cette expérimentation prometteuse sera conduite jusqu'en 2020.

Un site supplémentaire sera mis en place dès cet automne, à Monceau-sur-Oise. Son objectif est de tester la valeur méthanogène des couverts et l'impact de la date de récolte sur la production. Ce travail permet d'apporter des éléments aux questions que se posent les porteurs de projets de nouvelles installations.

Mes p@rnelles : la force tranquille pour enregistrer sa traçabilité

Une équipe pour accompagner les exploitants

Cet outil de traçabilité développé par les Chambres d'agriculture depuis plus de 10 ans, permet de gérer la traçabilité parcellaire toujours en cohérence avec la réglementation pour les applications phytosanitaires et la gestion de l'azote, sans compter la préparation de la déclaration PAC et des transferts de données, le suivi technico-économique ou encore la traçabilité dans le cadre de démarches de qualité (viticulture durable, global Gap,...). Mes p@rnelles a pris le train des nouvelles technologies, avec Mes drôn'im@ge qui intègre les cartes réalisées par les drones, ou avec des outils de diagnostic comme OPTIPROTECT.

L'équipe Mes p@rnelles accompagne les abonnés au travers de formations, de rendez-vous individuels, pour une bonne prise en main de l'outil mais aussi pour la compréhension de la réglementation, avec une expertise agronomique.

La Chambre d'agriculture propose aussi le service SERENITE : un conseiller dédié à la saisie de la traçabilité sur Mes p@rnelles, avec les vérifications qui s'imposent.

Mes p@rnelles un outil à adopter, avec une équipe à votre service.



Contact :
Martine Roux-Duparque

L'agroéquipement, élément primordial au service de l'agronomie

Pour répondre aux attentes des éleveurs, des viticulteurs, des arboriculteurs et des agriculteurs en grandes cultures, la Chambre d'agriculture de l'Aisne aborde l'agroéquipement au travers de différentes thématiques :

- la technique avec notamment le conseil individuel ou des prestations comme le contrôle pulvérisateur,
- l'économique et en particulier les coûts de mécanisation avec un diagnostic « Mecagro »,
- les services tels que la fourniture du barème d'entraide, ou encore l'animation d'une association d'agriculteurs : Agriculture Connectée en Hauts-de-France (ACH) qui s'oriente vers l'agriculture connectée, à travers une veille de l'innovation en la matière.

L'agro-machinisme fait partie intégrante de la réflexion sur le changement de pratiques : labour/non labour, introduction de nouvelles cultures, ou encore désherbage mécanique. Cette année, la cellule machinisme a participé ou organisé, une fois de plus, de nombreuses manifestations techniques : journées de l'élevage, plateforme cultures dérobées et interculture, journée Pulvénov et démonstrations de matériels de semis direct.

L'agroéquipement est incontestablement le levier incontournable des changements et des adaptations des systèmes de cultures.



Contact :
Aymeric Lepage

L'animation des territoires à enjeu eau

Le département de l'Aisne comptabilise 31 bassins d'alimentation de captage (BAC), six sont classés « Grenelle » et sont suivis de plus près par le Préfet.

Afin de préserver la qualité de la ressource en eau, des plans d'actions portés par une collectivité sont établis sur ces territoires. La Chambre d'agriculture de l'Aisne anime le volet agricole de ces différents plans d'actions.

Une des actions consiste en la réalisation de diagnostics d'exploitation, permettant de connaître les pratiques et systèmes d'exploitation afin d'adapter au mieux l'animation et le conseil. Ces diagnostics apportent un regard nouveau et permettent à l'exploitant de prendre du recul. Ils sont la première étape pour la mise en place d'un accompagnement personnalisé et un travail sur l'optimisation du système, aussi bien techniquement qu'économiquement.



Contacts :
Claire Alateinte
Cécile Marquet
Elise Philippe
Stéphanie Leterme



Champs d'actions - Spécial Agro-environnement
Octobre 2018

1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON

Chargée de communication : Camille NIAI
03 23 22 50 66 - camille.niai@ma02.org

Conception - Impression :
SETA - 03 23 22 50 28

Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture de l'Aisne
ISSN 2607-639X

SERVICE AGRO-ENVIRONNEMENT

Tél. 03 23 22 50 99

FORMATIONS

15 novembre et 13 décembre : Suivi MAE, à Laon
20 novembre : Produire bio en Hauts-de-France, pourquoi pas moi ?, à Laon
22 et 29 novembre : Mes p@rnelles, initiation
30 novembre et 6 décembre : Suivi MAE, à La Capelle
11 et 18 décembre : Mes p@rnelles, initiation
17 et 20 décembre : Ateliers Mes p@rnelles

NOS PUBLICATIONS

• Synthèse régionale des essais en agriculture biologique
• Synthèse des essais régionaux 2018 blé, colza, betterave
Retrouvez ces publications sur : www.aisne.chambre-agriculture.fr à la rubrique **PUBLICATIONS**.